



L'adoption de la réforme menace le droit des travailleuses et des travailleurs à une retraite digne

Le gouvernement d'Elisabeth Borne a fait adopter le 20 mars la réforme des retraites en s'appuyant sur l'utilisation de l'article 49.3, après avoir empêché un vote de l'Assemblée nationale sur le projet de loi le 16 mars. Le président Emmanuel Macron, lors de l'interview accordée aux télévisions le 22 mars, a affirmé son refus d'un référendum sur les retraites. Il souhaite que la réforme soit mise en œuvre d'ici la fin de l'année 2023.

Le président de la République et son gouvernement montrent ainsi une nouvelle fois leur refus d'écouter la voix des millions de travailleuses, de travailleurs, de chômeurs et de retraités qui sont descendus dans la rue à huit reprises depuis le 19 janvier, à l'initiative d'une intersyndicale dont l'unité n'a jamais été remise en cause. Beaucoup de collectifs et d'associations de travailleurs, de précaires, de femmes et de jeunes ont aussi rejoint ce mouvement. Notre démocratie sort fragilisée de ce débat sur la réforme des retraites, l'Assemblée nationale ayant été privée d'un vote sur la loi. Et le gouvernement n'a jamais écouté les partenaires sociaux sur cette réforme.

De nombreux membres de l'Action Catholique Ouvrière ont participé partout en France aux manifestations ainsi qu'aux débats de proximité organisés sur le thème des retraites ces dernières semaines. Beaucoup sont concernés par les questions de pénibilité, de carrières longues, de précarité, de discriminations.

L'ACO continue donc de soutenir le mouvement social initié par l'intersyndicale contre le report de l'âge de la retraite à 64 ans et le report à 43 annuités de cotisation pour accéder à la retraite à taux plein.

Elle appelle à participer partout en France à la manifestation intersyndicale du jeudi 23 mars et à toutes les manifestations ultérieures qui seront organisées à l'initiative de cette intersyndicale. L'Action Catholique Ouvrière appelle à toute forme de soutien et de solidarité vis à vis des personnes engagées dans ce mouvement et vis-à-vis des initiatives sans violence pour défendre les retraites.

Enfin, l'ACO appelle à poursuivre l'engagement collectif dans nos lieux de vie et à partager les signes d'espérance. Les militants de l'ACO puisent dans leur foi des raisons d'espérer et d'agir pour un monde plus juste et solidaire. « Heureux les affamés et assoiffés de la justice car ils seront rassasiés » (Mt 5, 3-12).

Paris, le 23 mars 2023

*L'ACO – Action Catholique Ouvrière - est un mouvement d'Eglise qui rassemble des hommes et des femmes et leur propose une relecture de leur vie, un cheminement dans une vie engagée (associative, militante au syndicat, dans un parti politique ou autre) et un cheminement de foi.
Les membres de l'ACO font le choix d'être engagés pour la justice et la dignité et appellent à agir collectivement pour un monde plus juste et fraternel, pour que chaque homme et chaque femme puisse être debout dans leurs lieux de vie, leur travail, leur quotidien.*

..... **Le secrétariat national**

7, rue Paul Lelong – 75002 Paris

Tél. 01 42 36 36 11 – secretariat@acofrance.fr – www.acofrance.fr